IMT Nuremberg Archives

H – 4652

International Court of Justice

H4652 – 0002

RF 729 –

Je soussigné SERGE FUSTER, Substitut de Procureur de la République, Chef P.I. de la Section de Documentation du Ministère Public Français, certifie que le Document N° R.F. 729 reproduisant le texte du règlement du 3 Septembre 1940 portant dissolution de sociétés de gymnsatique et d'associations en Alsace, paru au V.E. en date du 6/9/1940 N° 3 p. 26, est conforme à l'original.

A 190477

729

H4652 – 0003

R.A.3.9.1940
B.O.A. 1940-3-26
Publié le 6.9.1940

Règlement du 3 Septembre 1940 portant dissolution de Sociétés de gymnastique et d'Associations sportives en Alsace.

Article premier

Les sociétés de gymnastique et les associations sportives à caractère politique ou confessionnel existant en Alsace sont dissoutes avec effet immédiat; il est interdit de maintenir des liens d'association entre les membres de sociétés et associations dissoutes.

Sont également dissoutes les fédérations (unions) de sociétés de gymnastique et d'associations sportives désignées à l'article 1er qui ont leur siège en Alsace.

Toute nouvelle création de sociétés de gymnastique ou d'associations sportives à caractère politique ou confessionnel est interdite.

Article 2

Les patrimoines des sociétés de gymnastique et des associations sportives désignées à l'article 1er et de leurs unions sont bloqués. Toute disposition prise au sujet de ces patrimoines par les personnes ayant jusqu'ici qualité pour en disposer est inopérante.

Article 3

Est interdit le port d'insignes, d'uniformes ou d'autres signes extérieurs marquant la qualité de membre d'une société ou fédération dissoute du genre de celles désignées à l'article 1.

Article 4

Mon Commissaire à la Culture Physique prendra à l'égard des autres sociétés de gymnastique et associations sportives en Alsace, toutes dispositions nécessaires en vue de leur intégration dans l'Union Nationale Socialiste de l'Empire pour la Culture Physique.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUREMBERG, GERMANY
RF Exhibit 729
Filed 2/1/46

A 100478

H4652 – 0004

RF
729

RF729

H4652 – 0005

A 100476

N-4652

RF 729